

#territoire&santé

DISPOSITIF DEDIE AUX PROFESSIONS LIBÉRALES DE SANTÉ

“Agissons ensemble pour la santé de proximité !”



Situation et contexte

❖ Une démographie médicale défavorable

- Près de **1 professionnel de santé sur 3 a plus de 60 ans** dans le département
- Un renouvellement **des installations insuffisant** pour compenser ces départs
- **Des délais d'accès qui s'allongent**, pouvant atteindre 3 à 9 mois pour certaines spécialités.

❖ **Les tensions** ne concernent plus uniquement la médecine générale. Sont concernés :

- Médecins généralistes et pédiatriques
- Chirurgiens-dentistes
- Spécialistes (Dermatologie, Ophtalmologie,...)
- Professions paramédicales

Situation et contexte (suite)

❖ Une **pression démographique et médicale forte** dans le Haut-Rhin

Le Haut-Rhin compte environ **771 000 habitants**, avec une population **en croissance et en vieillissement**.

Dans le même temps, l'offre de soins de ville se fragilise progressivement.

- **Plus de 70 % de la population** du Haut-Rhin vit en zone sous-dense en médecine générale ;
- La majorité des bassins de vie présente une offre insuffisante ou fragile ;
- Une demande de soins **en hausse** liée au **vieillissement de la population** ;
- Une **pression accrue** sur les professionnels de santé en exercice.

L'accès aux soins devrait continuer à se dégrader à court et moyen terme à l'échelle du département.

Nos objectifs et enjeux

Afin de renforcer l'attractivité du Haut-Rhin et de soutenir l'installation des professionnels de santé libéraux, Initiative Sud Alsace déploie un dispositif territorial structuré combinant **accompagnement personnalisé et prêt d'honneur**, afin de prévenir les situations de désertification médicale.

Nos objectifs :

- Renforcer la présence médicale dans les zones de manque ;
- Contribuer à réorganiser l'offre de santé ;
- Impulser les initiatives locales.

Nos enjeux :

- Augmenter le nombre d'installations pour éviter la désertification médicale des territoires ;
- Accompagner les installations génératrices de valeur ajoutée ;
- Donner les moyens et inciter les professionnels de la santé à se mettre à leur compte.

Le sujet n'est pas seulement médical : il est économique, territorial et social.

Présentation du dispositif Initiative “PSI”

Accompagnement et financement des professions libérales de santé

Le Prêt Santé Initiative (PHS) est un prêt à taux zéro, sans garantie, pour faciliter l'installation des professionnels de santé dans le Sud Alsace



Les caractéristiques

✓ Bénéficiaires :

Tout professionnel libéral de santé inscrit dans le code de santé publique s'installant dans le **Sud-Alsace**.

Le dispositif cible prioritairement les zones sous-dotées afin de **renforcer l'offre de soins sur le territoire**.

✓ Caractéristiques financières :

- Prêt d'honneur à la personne destiné à renforcer les fonds propres du projet
- Sans intérêts (taux 0 %)
- Sans garantie personnelle
- Montant : jusqu'à 50 000 € par projet
- Mise en place d'une **garantie Bpifrance** (quotité de 70% en création payés par l'entrepreneur)
- Durée de remboursement : jusqu'à 60 mois
- Avec un différé de remboursement allant jusqu'à 6 mois
- Couplé obligatoirement à un financement bancaire

Les caractéristiques (suite)

✓ Finalités :

- Soutien et accompagnement à la viabilisation du projet par l'équipe Initiative Sud Alsace ;
- Instruction et validation par un comité d'agrément (composé des partenaires) ;
- Appui possible **d'acteurs du territoire** (ARS, URPS, Ordres professionnels) ;
- Effet levier **facilitant l'accès** à un financement bancaire complémentaire.

✓ Intérêt pour le dirigeant :

Au-delà de la gratuité du prêt et du renforcement des fonds propres, le porteur de projet bénéficie d'un **accompagnement complet** :

- Expertise financière, juridique et comptable ;
- Accompagnement à la structuration et à la maîtrise du projet ;
- Suivi dans la durée et mentorat ;
- Mise en réseau avec les acteurs du territoire.

Partenaires engagés

- ✓ **Acteurs institutionnels et de santé :**

ARS, URPS, Ordres professionnels, CPTS, acteurs de la coordination des soins

- ✓ **Acteurs publics et territoriaux :**

Collectivités locales, communautés de communes, sous-préfecture, acteurs du développement territorial

- ✓ **Partenaires financiers et d'accompagnement :**

Bpifrance, acteurs locaux du financement, experts de l'accompagnement à l'installation

- ✓ **Partenaire bancaire pilier :**

Le Crédit Mutuel, dans le cadre de sa stratégie de soutien à l'installation des professionnels de santé, contribue au financement du dispositif.

- ✓ **Partenaires opérationnels :**

Partenaires techniques et experts du secteur, afin d'offrir un accompagnement global et cohérent aux professionnels de santé (Expert-comptable, avocat,...)

L'enjeu des partenariats autour du dispositif PSI

- ✓ **Accompagner** davantage d'entrepreneurs à potentiel en création reprise et croissance dans le secteur de la Santé ;
- ✓ **Donner aux entrepreneurs/entreprises les meilleures chances** de réussite et de pérennité par un partenariat de co-financement ;
- ✓ **S'engager conjointement** dans le développement de l'entrepreneuriat dans le Haut-Rhin ;
- ✓ **Développer des synergies** de prescription et de développement de solutions sur-mesure.

Un partenariat gagnant / gagnant

✓ Pour les professionnels de santé :

- Un parcours intégré combinant accompagnement en amont et en aval, un prêt d'honneur et un financement bancaire, avec un effet de levier optimisé ;
- Une capacité d'investissement renforcée.

✓ Pour le territoire :

- Un renforcement de l'accès aux soins de proximité ;
- Une réduction des inégalités territoriales de santé ;
- Une dynamisation de l'économie locale et de l'attractivité du territoire.

✓ Pour Initiative Sud Alsace :

- Une amplification de son action et de son impact économique et social ;
- Une meilleure orientation des professionnels de santé vers d'outils financiers adaptés à leurs besoins ;
- Un positionnement renforcé grâce à un partenaire bancaire de référence.

ON NE S'INSTALLE PAS
SUR UN TERRITOIRE
QU'ON NE CONNAÎT PAS.

82,9%

des jeunes soignants trouvent
que le remplacement permet
de découvrir un territoire

Un soignant s'installe :

- où il est déjà venu
- où il a déjà exercé
- où il en a une image rassurante

DOCTRIPPER C'EST

Une entreprise fédératrice

- 29 territoires accompagnés (*mairies, EPCI, département, CPTS*) dans 15 départements et 7 régions
- Des collaborations avec URPS, CPTS, Ordres et principales associations étudiantes santé

Une plateforme ressource

- +1000 offres disponibles sur tout le territoire métropolitain et outre-mer
- + 2 000 candidats inscrits
- 910 pro de santé installés inscrits
- +42 nouveaux candidats par semaine

Une communication ancrée

- Plus de 5 500 abonnés sur nos réseaux sociaux
- Des pics de trafic à +300 000 vues par mois
- 200 visites sur le site par jour en moyenne
- Un réseau de plus de 469 000 étudiants grâce à nos partenaires

Chiffres 2025

- +200 mises en relation entre les pros de santé et les candidats
- +50 expériences professionnelles & territoriales réalisées

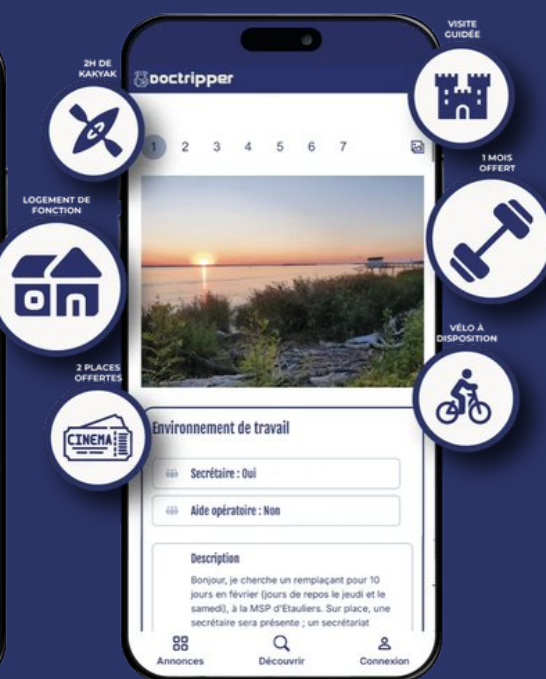
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ

Déposent leurs annonces



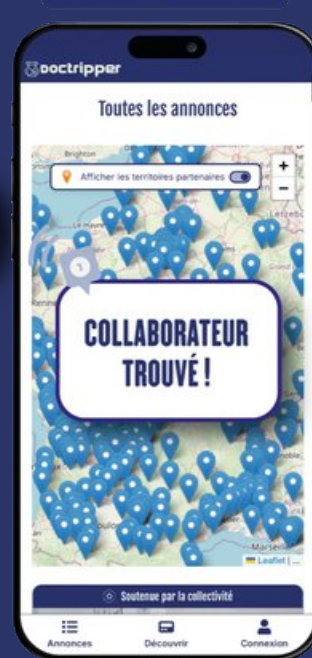
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Optimisent l'attractivité de l'offre



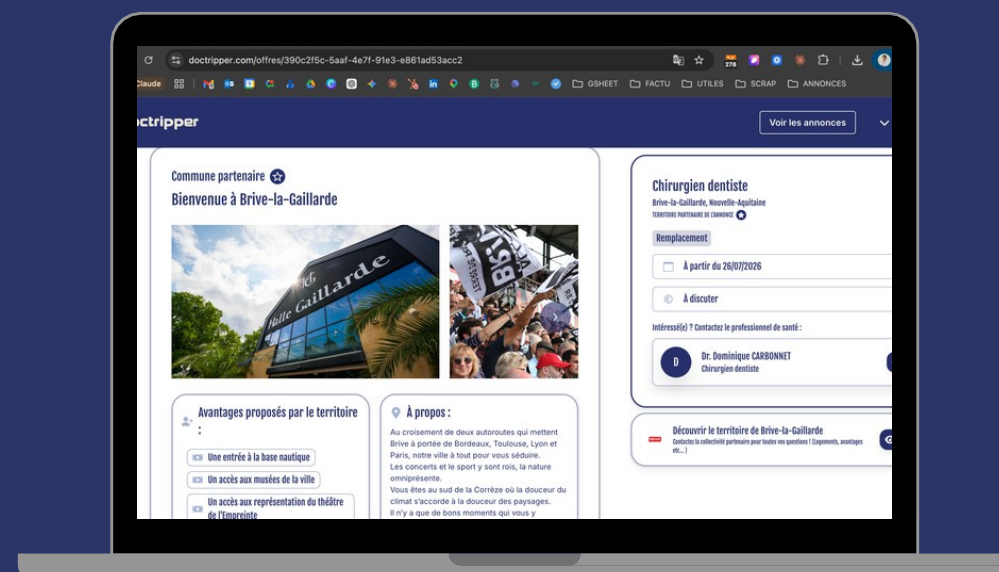
ÉTUDIANTS
EN SANTÉ

Accèdent aux offres



VOTRE TERRITOIRE MIS EN AVANT

- Le **rayonnement** du territoire et de ses atouts auprès de soignants et d'étudiants en santé sur toute la France et en Europe
- Une **véritable vitrine** sur la plateforme DocTripper grâce à l'ajout de **textes, photos, vidéos**, de détails sur les **loisirs, la culture** et toutes les **informations importantes**
- Un **encadré** sur la collectivité locale
- Un **accompagnement sur-mesure** par une **équipe dédiée**
- La création d'un **Pack de Bienvenue DocTripper**
- Un **chat en ligne** pour échanger rapidement et simplement
- Un **suivi** des actions tout au long de l'année avec des **rapports d'analyses réguliers**



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Edouard Ullmann
Initiative Sud Alsace
06 35 40 19 07

